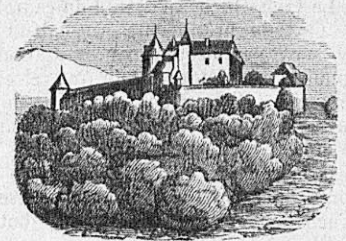




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» » 6 mois » 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.
Prix du Numéro 15 Cts.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,
la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.
Lettres et argents franco.

Toutes les Annonces quelconques, même celles de provenance étrangère au canton, doivent être adressées au Bureau du journal.

BULLE, le 18 Janvier 1884.

Fleuret et Gourdin.

« Il a porté dans la presse fribourgeoise des usages heureusement jusqu'ici inconnus », s'écrie la *Liberté*, en parlant de notre journal.

Nous reconnaissons que nous n'avons pas toujours imité le style des Alphonse Daudet et des Georges Ohnet dans nos polémiques; nous avouons même que, parfois, nous nous sommes rapprochés de l'école réaliste, pour être compris de nos adversaires.

Si, par contre, la *Liberté* veut insinuer que nous avons érigé en système les attaques personnelles par la presse, nous lui renvoyons la balle.

Un brin d'histoire le prouvera.

Après 1856, la presse fribourgeoise était représentée par deux journaux qui étaient régulièrement aux prises trois fois par semaine: l'un était le *Chroniqueur*, l'autre le *Confédéré*. Leur polémique était quelquefois vive, mais toujours courtoise; les adversaires avaient choisi le fleuret pour arme de combat. Du choc de ces armes jaillissaient souvent des étincelles qui, plus d'une fois, ont éclairé la marche de nos hommes d'Etat.

En 1870 sont éclos les hommes de la *Liberté*. Formés à l'école de Louis Veullot, ils le prirent pour modèle, et, comme lui, s'armèrent du gourdin. Ils se jetèrent dans la mêlée. Après maints combats, n'ayant pu désarmer l'un des adversaires, ils réussirent à frapper si fort sur l'autre qu'il faillit en rendre l'âme. Revenu à la vie, les coups ne lui furent pas ménagés; le *Bien-Public* peut en dire quelque chose.

De courtoise qu'elle était, la polémique est devenue haineuse, grâce aux journaux de la bonne presse. On ne discutait plus les principes, on s'attaquait aux personnes.

Mais arrivons chez nous.

En 1881 eurent lieu les élections générales pour le renouvellement du Grand Conseil. Que d'infamies

et de calomnies les journaux de la bonne presse n'ont-ils pas vomies sur nos candidats à la députation! L'édition hebdomadaire d'un journal ne suffisant plus à cette sinistre besogne, on le fit paraître tous les jours.

Vous n'accuserez pas la *Gruyère* d'avoir pris l'initiative de ces attaques déloyales, car nous vous répondrons:

Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né?

Le peuple fit bonne justice de vos calomnies. Nos candidats triomphèrent.

Au lieu de respecter le verdict populaire, au lieu d'attendre nos députés à l'œuvre, au lieu de rendre au pays ce qu'il demandait: la paix et la tranquillité, vous avez continué votre œuvre infernale de vengeance et de dénigrement. Votre acharnement alla jusqu'à traîner dans la boue la robe grise d'une sœur de charité.

Cette orgie de mensonges inspira aux chefs du parti indépendant de la Gruyère l'idée de la création d'un journal.

Dès que vous avez appris cette nouvelle, qu'avez-vous fait?

Vous avez fouillé dans votre arsenal, vous y avez choisi les plus gros de vos gourdins et vous êtes tombés à bras raccourcis sur les hommes que vous supposiez être à la tête du journal. Relisez les attaques infâmes que vos journaux *l'Ami du peuple*, le *Fribourgeois*, voir même la *Liberté* ont publiées contre les membres du comité de rédaction de la *Gruyère*, avant même que ce journal parût.

Vous auriez voulu que, vous voyant armé d'un gourdin, nous nous contentions du fleuret pour vous riposter. Nous vous comprenons, il eût été plus facile de nous éreinter. Mais nous aussi, nous avons connaissance de l'axiome: *œil pour œil, dent pour dent*. Nous en avons quelque fois fait usage; cela malgré nous, mais contraints par vos procédés. Le plus souvent nous avons usé de clémence, en ne répondant pas à vos attaques personnelles, nous inspirant des paroles du divin maître: *Pardonnez-leur, Seigneur, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font*.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE

CHASSEUR DE MARMOTTES.

II.

Les deux frères.

(Suite.)

La cabane de Gaëtan était aussi pauvre, aussi misérable à l'intérieur qu'à l'extérieur. Un trou pratiqué à la toiture d'ardoises servait de cheminée. Quelques poignées de paille de maïs étaient jetées sur le lit, dont une peau d'ours formait la couverture. Un vieux coffre contenait les vêtements du montagnard. Le reste du mobilier se composait d'une petite table à demeure près du foyer, et de quelques escabeaux de bois grossièrement taillés. Un buste en plâtre de Napoléon, posé sur une planchette, représentait les pensées de la terre, comme un petit christ sans bras, suspendu de l'autre côté, représentait les pensées du ciel; ces deux figurines résumaient toute la religion de Gaëtan. Dans un coin, plusieurs bâtons de cormier de sept pieds de long, quelques pièges détendus

indiquaient la profession du propriétaire de cette habitation un long de couteau de chasse, à gaine de cuir, à poignée de corne, brillait au reflet de la lampe fumeuse qu'on venait d'allumer.

Il paraissait impossible, dans un si étroit espace, de recevoir tant de monde; mais les invités n'étaient pas difficiles. Les femmes se placèrent sur les escabeaux, qui leur furent galamment réservés! Les hommes s'assirent sur le lit ou par terre, au hasard; les enfants s'étaient logés dans les intervalles, et leurs petits visages frais saillaient çà et là au milieu de cette masse compacte, à travers laquelle, suivant une expression triviale, *une épingle n'aurait pu tomber par terre*. L'étranger voyageur, ayant pris la place d'honneur à côté de la lampe afin de classer ses richesses végétales, occupait à lui seul plus d'espace que dix autres des assistants. La troupe avait quitté sa réserve première; chacun causait avec son voisin, sans cependant cesser de prêter une respectueuse attention aux paroles de Carlotta.

Celui-ci, debout près de la cheminée, jeta un regard sur ses hôtes, qui venaient enfin de trouver tous place autour de son foyer. Plus heureux que Socrate, il voyait sa petite maison pleine de vrais amis, et pas un d'entre eux n'eût refusé de donner sa vie pour le bienfaiteur commun. Gaëtan le savait sans doute, car il murmura à l'oreille du voyageur, avec une naïve complaisance:

— Dites, monsieur, ne vaut-il pas mieux être le premier parmi ces braves gens que le dernier dans nos grandes villes?

Un espèce rare de *betonica* tomba sous la main du botaniste en ce moment et l'empêcha de répondre. D'ailleurs Gaëtan

Vous vous plaignez de ce que nous signalons dans notre journal les hommes qui renient leurs principes et leur passé politique pour occuper une place au ratelier de l'Etat. Et vous! Que faites-vous? Toute votre besogne ne consiste-t-elle pas à sortir quelques loques rouges de votre bahut, d'en revêtir les hommes les plus honorables du parti libéral-conservateur et d'ameuter contre eux vos amis politiques?

Ce genre de polémique vous déplaît; à nous, il nous répugne. Mais, messieurs de la *bonne presse*, vous êtes arrivés les premiers sur le terrain, lâchez le gourdin, prenez le fleuret. Nous vous imiterons et nous vous montrerons que notre main sait manier l'un et l'autre.

CONFÉDÉRATION

Cinq des lois et arrêtés fédéraux votés dans la dernière session des Chambres sont sujets au referendum. Voici quels sont les délais ouverts pour chacune de ces œuvres de la législation fédérale, afin de recueillir le chiffre des signatures exigé par la Constitution pour qu'elles soient soumises au vote populaire.

Addition au code pénal fédéral (vulgairement qualifiée dans la presse d'*article de Stabio*), au 11 avril prochain; — crédit supplémentaire pour la légation à Washington, au 28 mars; — comptabilité des compagnies de chemins de fer, au 28 mars; — taxes des patentes pour voyageurs de commerce, au 21 mars; — organisation du département de justice et police, au 14 mars.

Villes garantes. — Le Conseil fédéral a mis fin à l'interminable marchandage de ces bons Argoviens en répartissant définitivement le prêt fédéral aux deux cantons de Zurich et d'Argovie. La *commune politique* de Winterthour supportera un tiers et les *communes d'habitants* de Baden, Zofingue et Lenzbourg deux tiers du prêt fédéral. C'est dans cette proportion que la somme sera passée aux cantons de Zurich et d'Argovie. Les gouvernements de ces deux cantons sont chargés d'informer de cette décision les villes et communes intéressées.

Cette décision a été prise à l'unanimité par le Conseil fédéral; M. Welti, comme président, n'a pas voté.

venait d'entrer dans une pièce voisine, qui, avec sa chambre à coucher, occupait toute la capacité de la maison. Il reparut bientôt, tenant à la main un broc rempli de vin et deux coupes de bois. L'une de ces coupes fut offerte à Janvier, qui devait boire le premier, au nom des jeunes émigrants; l'autre était destinée au docteur. Quant à Carlotta, il tira de son sac une tasse de cuir, la remplit de vin, et, l'élevant au niveau des coupes de bois qui vinrent la toucher, il dit de ce ton mélancolique qui lui était habituel quand un douloureux souvenir affectait son esprit:

— A votre santé, mes petits, à votre santé et à celle de vos pères et de vos mères! Puissiez-vous revenir à la montagne bons et honnêtes comme vous en partez, et surtout... revenir!

Le docteur, jusqu'ici, avait donné peu d'attention à cette scène; mais à ce moment l'effet en fut saisissant pour lui. La lueur vacillante de la lampe et du foyer se projetait sur cette troupe silencieuse; de brunes figures ressortaient dans l'ombre; les mères versaient des larmes, et les enfants se pressaient contre elles; les pères baissaient la tête en rêvant à cette veillée qui précéda le jour où ils quittèrent tout enfants la chaumière paternelle, et où ils écoutèrent, eux aussi, les conseils de quelque vénérable Nestor de la montagne. Le caractère patriarcal de ce tableau, cette poésie calme, épurent profondément l'honnête savant, dont la science n'avait pas desséché le cœur. Il porta la coupe à ses lèvres.

— Que toutes sortes de prospérités vous accompagnent, mes braves gens! répondit-il avec bienveillance. Ces enfants vont à Paris: c'est là que je demeure... Si jamais ils avaient besoin d'un appui, d'une protection, qu'ils s'adressent à moi..

A VENDRE

publique, le mercredi 16 Janvier, à 10 heures du matin, environ 100 s, déposant aux Troncs d'Amont, uadens, ainsi que plusieurs bois à brûler, provenant de des plantes. [694

A vendre

3000 pieds de bon foin et 6,600 de bon regain, à consommer ou à distraire en bloc ou séparément, depuis 300 pieds, si on le désire. [671
Esser à Isidore Glasson, à Bulle.

Vacherins

montagne pour la fondue
ent chez MM. GLASSON frères. [660

Courants à vendre.

chien et une chienne ayant chasse. Bonne race. S'adresser au du journal. [695

Scierie.

à vendre une Scierie si-Granges près Bulle.
Esser au bureau du journal.

MOREL-BADOUX

à Bulle:
es diverses, Maïs, Son et

orteaux de Sésame,
té. [585

VENDRE

le char à deux chevaux avec et branle.
eau du journal indiquera. [583

A louer

ne de Ferpicloz. Contevirion 100 poses. [684
Esser au notaire Menoud à Bulle
enne Castella à Ferpicloz.

A LOUER

tement de 1^{er} étage, neuf, com-3 chambres, cuisine, cave et
Esser au bureau du journal. [616

bon vacher

ne place comme tel ou comme
Esser au bureau du journal. [696

A vendre

au neuf et un chenaquet tout
Esser au bureau du journal. [656
on JOLLIET, charron, Bulle.

AVIS

fabricants de fromages.
tor Sallin, 10, bd. Liberté, à
ayant un grand débouché pour
ion des fromages gras, demi-
aigres, se charge de la vente
roduits à des conditions très
ises. Paiement moitié comp-
eption; le solde après la vente.
(H 8350 X)[567

EN VENTE

primerie de la GRUYÈRE:

nets de Laiterie,

s sur beau papier, à 20 cent.
ire. — Rabais par douzaines.

quettes gommées

pour vins.
fribourgeoises pour 1884.

Le Conseil fédéral attend du canton de Zurich que la part du prêt fédéral incombant à Winterthour ne sera pas obérée par le Conseil d'Etat d'une annuité supérieure à 2 0/0 (intérêt et amortissement compris); Winterthour aurait à payer de ce chef par année, jusqu'à extinction de la dette, 16.000 fr.

Une réunion des représentants des différentes compagnies de chemins de fer suisse doit avoir lieu prochainement à Bâle, dans le but de discuter le meilleur système de signaux à adopter pour les locomotives.

D'aucuns proposent le système des cloches comme aux Etats-Unis.

On nous assure que M. le conseiller d'Etat Théraluz doit y représenter le canton de Fribourg, et qu'il est chargé de soutenir à outrance le maintien du sifflet.

Nous reconnaissons, qu'après le roi Alphonse d'Espagne, c'est certainement l'homme le plus compétent en fait de sifflets.

Il proposera sans doute à Bâle le système des sifflets de la sérénade.

Berne. — Une curieuse découverte vient de se faire en creusant la route de Cornol-Courgenay au Bottenier.

A peu près à 3 mètres de profondeur on trouve d'immenses bois en croix, mis symétriquement à la file les uns des autres, et portant l'empreinte de roues de voitures; on y trouve également des pièces de monnaies très anciennes, et des fers de mulets.

Les archéologues de l'endroit croient que ce sont des restes d'une voie romaine.

Zurich. — Un grand nombre de lots n'ont pas été réclamés. On en compte 360, de l'Industrie, pour 13,200 fr., et 14, des Beaux-Arts, pour 2,930 fr. Ils seront vendus aux enchères le 16 courant.

Neuchâtel. — J.-Ed. Huguenin, ci-devant sous-chef de gare au Locle, actuellement chef du bureau des tarifs de la compagnie des chemins de fer turcs, à Constantinople, vient d'être nommé par le sultan officier et chevalier de l'ordre de Medjidié, en récompense des services signalés qu'il a rendus au gouvernement turc.

— On annonce que M. Samuel Muller a capturé une loutre dans l'Areuse, au-dessous de Couvet. Depuis longtemps, il poursuivait cet animal, qui ne pèse pas moins de 11 kilos et mesure 1 m 10 de longueur.

— Nous venons d'apprendre la mort de M. Ph. Suchard, le fondateur de l'importante fabrique de chocolat de Serrières, bien connue, on peut le dire, dans le monde entier. M. Suchard était né le 9 octobre 1797.

Vaud. Payerne. — Un cantonnier-chef conduisant un wagonnet rempli de terre est tombé si malheureusement, hier matin, près de Payerne, que les roues lui ont passé sur le corps; la mort a été instantanée.

Genève. — Une visite officielle de l'étable de M. Raccius, située sous Lancy, dans laquelle la péripneumonie contagieuse s'est déclarée dans la journée de jeudi dernier, a eu lieu dimanche après midi. Il a été procédé à une minutieuse inspection de 20 vaches laitières qu'elle contenait (une vache avait été abattue vendredi). Quatre hommes de l'art y ont procédé en présence de M. Viollier-Rey, président du Département de l'intérieur. Ce sont: MM. Potterat, médecin vétérinaire fédéral pour les épizooties, mandé d'urgence, Henry et Weber, vétérinaires cantonaux, Flocart, désigné par le propriétaire, qui a découvert et signalé la maladie. Ensuite des constatations faites, deux vaches présumées atteintes ont été abattues lundi, sur place, par M. Hauck, équarrisseur de l'Etat; l'autopsie a démontré et confirmé l'existence de la terrible maladie.

Il paraît qu'il n'y aurait pas lieu d'abattre immédiatement le troupeau tout entier. M. le commissaire fédéral a estimé qu'il n'y avait pas péril en la demeure, et qu'il était préférable d'abattre quatre à cinq bêtes chaque jour pour pouvoir débiter la viande au fur et à mesure; il serait démontré que la viande et le lait restent sains malgré la maladie.

L'abattage du troupeau se continuera sur place au fur et à mesure jusqu'à complète destruction. L'étable sera ensuite désinfectée; aucun fourrage, fumier, etc., ne sortira du domaine ainsi que du village de Lancy, qui a été mis provisoirement sous séquestre à ces fins.

La viande du bétail abattu sera vendue à la criée, à la halle de l'Île, par quartiers ou en détail.

CANTON DE FRIBOURG

Le doigt de Dieu et les imprimeries catholiques.

La *Liberté* nous accuse d'imposture, parce que notre correspondant a présenté, sous des couleurs peu flatteuses la situation financière de ses imprimeries. En cela, il n'a fait que spécifier les bruits que la *Revue* a publiés, à ce sujet, il y a un mois. Ces nouvelles alarmantes, les journaux fribourgeois et suisses les ont reproduites, vous ne les avez pas contredites, que vous plaigniez-vous?

Serait-ce, d'ailleurs, un spectacle nouveau que la bénédiction divine se retire de vos œuvres, dites catholiques? N'avons-nous pas vu, il y a deux ans, la spéculation catholique s'écrouler avec M. Bontoux et entraîner dans son *Krack* des milliers de victimes?

Vous connaissez, sans doute, cette œuvre, la colonisation catholique du Port-Breton, puisque la *Liberté*, l'*Ami du peuple* l'ont si chaudement recommandée. Qu'est-elle devenue? Ses organisateurs sont en prison, quelques-uns de leurs complices subissent le même sort, mais il y en a d'autres, tout aussi coupables, qui ont échappé à la justice humaine.

N'était-il pas permis de voir dans ces catastrophes financières et colonisatrices le doigt de Dieu?

Si ces entreprises, dites catholiques, ont subi ce sort, quoi d'étonnant qu'un jour vos imprimeries s'écroulent aussi? N'employez-vous pas les mêmes moyens pour vous soutenir? Ne vous servez-vous pas de la religion comme fond de roulement pour l'exploitation de vos industries?

Vous vous demandez comment rendre ici œil pour œil et dent pour dent? Vous n'avez pas dû chercher longtemps, puisque vous répondez par une calomnie. Vous dites: « Est-ce qu'on ne sait pas que ces choses-là sortent des presses d'une imprimerie qui est en faillite »?

Nous vous donnons ici le plus formel défi de prouver votre assertion. Jamais l'imprimerie de la *Gruyère* n'a été dans la position que vous lui souhaitez.

Si jamais des circonstances fâcheuses devaient l'atteindre, sachez que pour y remédier nous n'irons pas demander l'aumône sous la forme de *petits sous de Saint François de Sales*.

A en juger par la bordée d'injures adressées à notre journal, et aux mesquines personnalités auxquelles se livrent la *Liberté*, l'*Ami* et toute la presse

chargé de tristesse sur l'assemblée attentive.

— Enfants, reprit-il, il y a à peu près vingt ans aujourd'hui que je partais aussi du pays pour aller chercher mon pain en France... Mon frère Guillaume était avec moi, et nous pleurâmes bien tous les deux quand nous vîmes disparaître derrière nous le clocher de Lans-le-Bourg. Nous venions de quitter pour la première fois notre père et notre mère: une route de deux cents lieues s'étendait devant nous; nous avions pour toute fortune un gros morceau de pain noir, de bons conseils et une marmotte que nous avions prise aux Tavernettes... La chanson des Savoyards était bien vraie pour nous!

Cette allusion de Gaëtan appela sur ses lèvres un sourire qui ne manquait pas de douceur. Un léger murmure de gaieté s'éleva dans la foule.

— Oh! comme j'aimais mon frère Guillaume! continua le chasseur en s'animant; il était un peu plus jeune que moi, et ma mère m'avait recommandé de le protéger. Et puis Guillaume était si joli, si joyeux, si courageux! Toujours propre et bien rangé, il eût été trop faible pour monter comme moi dans les cheminées; d'ailleurs, je ne voulais pas qu'il barbouillât de suie sa petite figure rose que notre mère aimait tant à embrasser.

Je me retournai bien des fois pour voir les montagnes qui restaient là-bas derrière nous; je pleurai à chaudes larmes en songeant à nos pêches dans l'Arque et à nos jeux du soir devant la cabane; mais Guillaume disait: « Nous reviendrons, » et je répétai avec confiance comme lui: « Nous reviendrons, nous reviendrons. »

Nous marchâmes bien longtemps, mes petits, et vos pieds

soudoyée par notre excellent gouvernement, il faut croire que toutes les vérités ne sont pas agréables à entendre et que nous avons mis le doigt sur la partie malade et sensible.

Un correspondant de Fribourg ayant parlé dans notre journal de l'état précaire des imprimeries de l'Œuvre de Saint-Paul, soit du N° 13, aussitôt les dénégations de pleuvoir. Et tout le monde connaît ce fait; tout le monde sait que les sommes énormes que le gouvernement verse au N° 13 pour *frais d'impressions!*!, les sous des servantes, les valeurs extorquées aux vieilles filles riches, ne suffisent point pour soudoyer ces spadassins de la presse qui, sous le manteau de la religion, injurient, salissent et calomnient tous les citoyens peu jaloux de subir leur joug déshonorant.

Tout le monde sait aussi les démarches faites auprès de la Grande Chartreuse de Grenoble dans le but d'obtenir la somme nécessaire pour combler le gouffre, l'intervention sollicitée de Mgr Mermillod, etc., etc. Qu'après cela on vienne parler de la situation de fortune particulière de citoyens isolés, c'est affaire de gens imprudents s'ils n'étaient malhonnêtes.

Parlez-nous de vos faillies promues aux honneurs, parlez-nous des sommes énormes que votre honorable lieutenant de préfecture, J.-C. Barras, a fait perdre aux familles Passaplan, Niquille et Collaud, à la Banque cantonale, etc., etc. Après cela nous vous permettrons de nous reprocher la modestie de notre position de fortune.

Au surplus, la situation du N° 13 est tellement brillante, au point de vue financier, qu'une action de mille francs, possédée par une famille de Bulle, vient d'être achetée par le président Morard, pour la somme énorme de... 175 fr. Différence... fr. 825. Ajoutons que M. Morard en offrait d'abord fr. 25!!! Il en connaît la valeur.

Si ce n'est pas là la meilleure preuve de prospérité et de confiance que mérite l'entreprise de la bande Soussens, nous n'y comprenons plus rien!

Pour masquer leur penchant à faire des personnalités et à prodiguer l'injure et la calomnie, les journaux du N° 13 insinuent que *La Gruyère* est le journal de M. A. ou de M. B. Ce système serait puéril, s'il n'était odieux et il sert tout au plus à éviter la discussion des choses et des faits.

Nous répondons une fois pour toutes que la *Gruyère* appartient à une Société nombreuse d'Actionnaires et qu'elle est et restera l'organe de tous les citoyens indépendants du canton de Fribourg, n'en déplaise aux créchiers et aux cumulards gouvernementaux, qui ne voient dans le journalisme qu'un moyen de défendre leurs gros traitements et leurs sinécures et de tromper le peuple qu'ils ont mis en coupe réglée

Simple question à la Direction de l'Instruction publique.

Qui fait l'école de veillée à Estavannens? Une réponse, s. v. p.

De la Veveysse, le 15 janvier 1884.

L'Idolâtrie. (Suite.)

Balthasar II s'était choisi, dès le commencement de son règne et de son installation au palais, des ministres dans la catégorie de ses sujets où il pouvait compter sur le plus de dévouement, c'est-à-dire parmi les femmes. Comme dieu et roi, il voulut une cour qui devait réunir à la fois les pouvoirs religieux et les pouvoirs civils. Ses ministres étaient donc aussi

saigneront avant que vous arriviez au terme du voyage. Comme nous, vous trouverez que le monde est bien grand; comme nous, vous aurez bien à souffrir de la misère sur la route... Souvent il n'y avait pas de cheminées à ramoner dans les villages que nous traversions; on refusait de nous donner un morceau de pain, un gîte dans la grange. Mais alors Guillaume montrait sa marmotte, dansait avec elle, faisait toutes sortes de petites mines charmantes, et les paysans les moins compatissants nous accordaient l'hospitalité.

Enfin nous arrivâmes à Paris; Guillaume ouvrit de grands yeux en voyant tant de belles maisons, tant de beaux messieurs et de belles dames qui se promenaient dans les rues. Nous allâmes chez un logeur du faubourg Saint-Marceau à qui notre père nous avait adressés; là, nous trouvâmes des gens de notre pays; on nous dit ce qu'il fallait faire pour gagner notre vie. On nous donna un peu de paille dans une grande chambre où étaient déjà beaucoup d'autres enfants, et le lendemain de notre arrivée on nous envoya par la ville.

Guillaume était bien heureux, dans le commencement. Tout lui plaisait, tout l'amusait; il courait du matin au soir, riant, chantant et montrant sa marmotte; quand il rentrait à la chambre, il avait toujours une provision de bon pain blanc, et de gros sous que nous rassemblions dans un vieux chiffon pour notre famille. Moi, au contraire, je ne trouvais pas toujours des cheminées à ramoner; je rentrais souvent sans argent et à jeun. Alors mon frère partageait son souper avec moi, et nous nous endormions en parlant du pays.

(A suivre.)

Je suis le docteur D... médecin en chef d'une prison de Paris; ils verront si je me souviendrai de votre hospitalité.

Il tendit une carte, sur laquelle était son adresse, au conducteur des émigrants qui se trouvait dans l'assemblée; on remercia respectueusement, mais Gaëtan reprit avec une expression d'orgueil:

— Ces enfants n'auront jamais besoin de votre secours dans les prisons de Paris, monsieur le docteur. Le Savoyard est pauvre, tout le monde le sait, mais il est probe... Jamais vos prisons n'ont enfermé un montagnard du Cenis.

— Eh! eh! répondit le docteur en souriant, il ne serait pas impossible...

— Jamais! jamais! répéta Carlotto avec une nouvelle impétuosité; car celui qui aurait commis un crime, nous le renierions pour notre frère, nous le chasserions pour toujours de nos montagnes. N'est-ce pas, mes amis?

— Oui! oui! répondirent les assistants indignés.

Le docteur ne voulait blesser en rien la noble susceptibilité de son hôte; sans insister sur ce sujet si délicat, il changea de conversation.

— Carlotto, reprit-il, tu as parlé de tes malheurs, de certains renseignements...

Le guide tressaillit.

— En effet, monsieur le docteur; j'ai à demander à ces enfants le prix des services que je puis avoir rendus à eux et à leurs familles... C'est à mon tour d'implorer une grâce... Je les prie de m'écouter.

Il fit circuler de nouveau dans l'assemblée les coupes remplies de vin; puis, appuyant ses larges épaules contre la muraille avec une sorte d'abattement, il promena un regard

des chanoines organisés par le gouvernement et des attristes à sa cause. Les épouses et les veuves et les étrangers, une probité rance crasse au pouvoir de l'excellent...

S'il est bien-publiques descendentes la prodigieuse de fer pour nière de certain sie gros bout mieux voi...

Les vic furent re attribua chargés la mission les chanoines et sous le refrain pe vincit, B...

qui, par dons, les de l'empl oracles, d infidèles qui porte tout les v au milieu...

Malheu simpleme faite, mal incroyant tique par tout entie lui, car, o qualifié d dans les Ismaélite le malheur de la gen au pilori libertades...

Aux ap ment tou monté su sa caisse sous; pu changé d avait fait l'Écrivis fanter m...

De no citadelle ment de œil, dent thologiques tion: c'e moderne justice; juricons...

Aussi Conseil, héroïque ex-homm siècle. Si naires de tous; il r...

Peut- au publi ractérisé Nous y héros n'a Calligula d'une p Aujourd' ou un V...

Depui page de bien se c Les vert lité, la jurispru...

ellent gouvernement, il faut
ités ne sont pas agréables à
ons mis le doigt sur la partie

Fribourg a yant parlé dans
précaire des imprimeries de
soit du N° 13, aussitôt les
Et tout le monde connaît ce
que les sommes énormes que
au N° 13 pour frais d'im-
servantes, les valeurs extor-
s riches, ne suffisent point
massins de la presse qui, sous
on, injurient, salissent et ca-
s peu jaloux de subir leur

ussi les démarches faites au-
treuse de Grenoble dans le
nécessaire pour combler le
ollicitée de Mgr Mermillod,
on vienne parler de la situa-
ère de citoyens isolés, c'est
s s'ils n'étaient malhonnêtes.
illis promus aux honneurs,
s énormes que votre hono-
ecture, J.-C. Barras, a fait
aplan, Niquille et Collaud, à
e., etc. Après cela nous vous
rocher la modestie de notre

ion du N° 13 est tellement
e financier, qu'une action de
par une famille de Bulle,
le président Morard, pour
175 fr. Différence... fr. 825.
en offrait d'abord fr. 25!!!

illeure preuve de prospérité
ite l'entreprise de la bande
renons plus rien!

nchant à faire des person-
l'injure et la calomnie, les
ent que *La Gruyère* est le
B. Ce système serait puéril,
rt tout au plus à éviter la
des faits.

ois pour toutes que la *Gruyère*
é nombreuse d'Actionnaires
organe de tous les citoyens
de Fribourg, n'en déplaise
mulards gouvernementaux,
journalisme qu'un moyen de
ements et leurs sinécures et
ils ont mis en coupe réglée

Direction de l'Instruction
blique.

lée à Estavannens?

veyse, le 15 janvier 1884.

olâtrie.

(Suite.)

choisi, dès le commencement
nstitution au palais, des mi-
e de ses sujets où il pouvait
voeuement, c'est-à-dire parmi
u et roi, il voulut une cour
fois les pouvoirs religieux et
ministres étaient donc aussi

arriviez au terme du voyage.
z que le monde est bien grand;
ien à souffrir de la misère sur
avait pas de cheminées à ramoner
traversions; on refusait de nous
n, un gîte dans la grange. Mais
sa marmotte, dansait avec elle,
tites mines charmantes, et les
ssants nous accordaient l'hospit-

Paris; Guillaume ouvrit de grands
s maisons, tant de beaux messieurs
promenaient dans les rues. Nous
faubourg Saint-Marceau à qui
is; là, nous trouvâmes des gens de
qu'il fallait faire pour gagner
un peu de paille dans une grande
beaucoup d'autres enfants, et le
n nous envoya par la ville.

oureux, dans le commencement.
musait; il courait du matin au
ontrant sa marmotte; quand il
avait toujours une provision de
us que nous rassemblions dans un
mille. Moi, au contraire, je ne
cheminées à ramoner; je rentrais
a. Alors mon frère partageait son
nous endormions en parlant du

(A suivre.)

des chanoinesses, des prêtresses, des vicaires. Il
organisa cette cour en homme habile dans l'art de
gouverner, car chacune d'elles avait un programme
et des attributions particulières. Afin de les intéresser
à sa cause, il n'oublia point les hommes dont les
épouses étaient ministres, ils furent comblés de fa-
veurs et de places, d'honneur et d'argent. Une origine
étrangère, un passé radical, une réputation équivoque,
une probité suspecte, des talents douteux, une igno-
rance crasse ne furent point des motifs d'exclusion
au pouvoir. Il imitait, dépassait même la méthode
de l'excellent gouvernement.

S'il est absolu, autoritaire, foudroyant pour les
bien-publicards, il est doux jusqu'à la cresse, con-
descendant jusqu'à la faiblesse, magnanime jusqu'à
la prodigalité pour ses bien-aimés libertards. Sceptre
de fer pour ceux-là, sceptre d'or pour ceux-ci: Ma-
nière de faire commune à tous les tyrans. Comme
certain siège de la fable, il regarde les premiers par le
gros bout de la lunette et retourne l'instrument pour
mieux voir ses mignons.

Les vierges qui n'ont point de favoris à la cour
furent revêtues des fonctions que la loi de Moïse
attribuait à la famille de Lévi. Il y a les Vestales
chargées du soin des oripeaux, les diaconesses dont
la mission est d'entretenir le feu sacré de la *Liberté*;
les chanoinesses occupées à chanter continuellement
et sous les yeux du dieu, les faveurs du régime et leur
refrain perpétuel est: *Balthazar regnat, Balthazar*
vincit, Balthazar imperat; les prêtresses sont celles
qui, par leurs industries lucratives, recueillent les
dons, les offrandes, les contributions et sont chargées
de l'emploi de ces sortes de produits; le pouvoir des
oracles, de diriger la croisade et de combattre les
infidèles bien-publicards, est dévolu aux vicaires
qui portent le glaive de la parole, et proclament par-
tout les vertus du Seigneur qui a bien voulu demeurer
au milieu d'elles, régner sur elles et les protéger.

Malheur au téméraire qui voudra contrecarrer ou
simplement désapprouver une organisation aussi par-
faite, malheur à celui qui aura des rapports avec les
incroyants, malheur à qui ne fera pas servir la poli-
tique par la religion et dont le ministère ne sera pas
tout entier à la glorification du système, malheur à
lui, car, dût-il être admis à la table du dieu, il sera
qualifié de petit, d'indigne, il sera chassé et exilé
dans les terres de Gad ou d'Aser, où sont campés les
Ismaélites. La disgrâce, l'oubli, la haine poursuivront
le malheureux; il sera voué à toutes les malédictions
de la gent bigotte qui hante le palais, et il sera cloué
au pilori de l'histoire des rancunes et des vengeances
libertades. Pierre DUSSEL.

GRUYÈRE

De la Basse-Gruyère, le 14 janvier 1884.

Aux approches du nouvel an, nous avons été vrai-
ment touchés de commisération en voyant le *Crachoir*,
monté sur ses tréteaux vermoulus, battre en désespéré
sa caisse résonnante pour attraper quelques nouveaux
sous; puis, après avoir ri de ce que la *Gruyère* avait
changé de directeur, nous annonçer aujourd'hui qu'il
avait fait de même. C'est la réédition de la fable de
l'Écrevisse et de sa fille. Mais voici qu'il vient d'en-
fanter monts et merveilles.

De nouveaux combattants sont entrés dans cette
citadelle de la religion en danger. Le mot de rallie-
ment de nos héros, c'est la vengeance: « Œil pour
œil, dent pour dent ». Parmi ces éminences très-catho-
liques, une surtout attire spécialement notre atten-
tion: c'est une des plus grandes célébrités des temps
modernes, la personnification de la science et de la
justice; c'est le grand Hospodar de Bulle, le savant
jurisconsulte Morard, le successeur des Barras.

Aussi la *Gruyère*, lors du renouvellement du Grand
Conseil, a parfaitement rendu hommage aux vertus
héroïques et a su apprécier les hauts talents du grand
ex-homme d'Etat, du plus illustre justicier de notre
siècle. Si on le compare aux autres hauts fonction-
naires de l'Etat, c'est de bien loin qu'il les surpasse
tous; il ne peut être comparé qu'à lui-même.

Peut-être serait-ce le moment de faire connaître
au public quelques-uns des brillants exploits qui ca-
ractérisent ce noble magistrat, unique en son genre.
Nous y reviendrons. Il est est à regretter que notre
héros n'ait pas été le contemporain des Néron, des
Calligula et C^{ie}; Suétone n'eut pas manqué d'embellir
d'une page de plus son histoire des douze Césars.
Aujourd'hui il ne lui manquerait plus qu'un Homère
ou un Virgile pour chanter sa gloire.

Depuis que l'éminent jurisconsulte préside l'aréop-
age de Bulle, jamais autorité judiciaire n'a su si
bien se concilier la bienveillance et l'estime publiques.
Les vertus du noble fils de Thémis, dont l'impartial-
té, la véracité, les connaissances approfondies de
jurisprudence forment le plus bel apanage, ont fait

de cette autorité vénérable un sanctuaire de justice
et lui ont acquis une gloire impérissable jusqu'aux
extrémités des sphères fédérales. Quelle impartialité,
quelle sagacité dans les jugements de nos célèbres
aréopagistes! Aussi, pour dire: « Justice par excel-
lence, dit-on, Justice de Bulle ». C'est un aphorisme
très-connu et très-répanu, non seulement dans la
Gruyère, mais dans tout le canton.

Si j'oublie quelques-unes des rares vertus de notre
héros très-chrétien, ce n'est pas à dessein; il peut me
relever, je les ignore. Dans l'extrême disette de grands
hommes où se trouvait la rédaction du *Crachoir*,
M. Ackermann a su retirer la perle du fumier; il a
trouvé un vaillant capitaine pour présider à la dé-
fense de sa citadelle, ébranlée par l'apparition de la
Gruyère. Mais comme il y a plusieurs sortes de grands
hommes, amis lecteurs, vous aurez sans doute com-
pris à quelle espèce appartient ce préteur. S'il se
montre aussi grand capitaine dans le commandement
du poste à lui confié, qu'il est sage, exact, vigilant,
désintéressé dans l'administration de la justice, les
mauvais journaux apprendront au combat ce que vaut
un si redoutable général.

Que vous dirai-je encore? Que tout en lui com-
mande le respect. Sa parole est empreinte de droi-
ture, de sincérité et d'équité. En un mot, c'est un
type incomparable de beauté morale; une encyclo-
pédie de perfections. Vous le prendriez pour un en-
fant des dieux, ou, tout au moins, pour un habitant
fortuné des Champs-Élysées.

Comme la religion du N° 13, non pas celle de Jésus-
Christ, va être fière d'avoir trouvé un si vaillant cham-
pion! Comme elle va se raffermir sur ses bases ébran-
lées! De pareils apôtres ne peuvent manquer de faire
luire sur elle des jours de triomphe et de gloire. Une
nouvelle ère va commencer, l'ère de M. le président
Morard, si hautement apprécié, si justement honoré
dans l'estime et l'opinion publiques!

Un abonné.

Bétail. — M. le docteur Gerlier publie les ré-
sultats suivants des vaccinations du bétail dans le
Pays de Gex!

Au printemps passé, M. le professeur Cornevin, de
Lyon, pratiquait pour la deuxième fois, dans l'ar-
rondissement de Gex, la vaccination préventive du
bétail contre le charbon symptomatique ou « quar-
tier ». Il inaugurerait une nouvelle méthode plus
simple et plus à la portée des vétérinaires praticiens.
Au lieu d'injecter le virus bactérien en nature dans
la veine jugulaire de l'animal, il injectait sous la
peau de la queue du virus atténué par la chaleur.

Cette année, comme l'année dernière, les inocula-
tions préventives ont été suivies de succès. Voici
leurs résultats, extraits d'une statistique que j'ai
pu dresser grâce aux chiffres qui m'ont été fournis
par un des intéressés, M. Gropelly, de Segny, amod-
ieur de la Grenette.

Dans onze pâturages du voisinage de la Dôle,
région du Jura gessien et vaudois où l'endémie
exerce chaque année ses ravages, on comptait 543
bovidés âgés de moins de quatre ans. (Le charbon
symptomatique ou quartier comme le croup, n'atteint
que les jeunes sujets.) De ces 543 jeunes bêtes, 108
étaient vaccinées et 435 ne l'étaient pas. Les 108
vaccinés ont fourni un décès par le quartier, et les
435 autres en ont fourni 19. La mortalité a donc été
pour les uns de un pour 108, tandis qu'elle a été
pour les autres de un pour 23.

De tels résultats ne permettent pas de révoquer
en doute l'excellence de la méthode nouvelle et
laissent préjuger son avenir. L'opération tombe dans
le domaine public. Déjà, les vétérinaires suisses
du canton de Fribourg ont, dans une réunion à Bulle,
décidé de pratiquer en 1884 l'inoculation préventive
des génisses.

L'un d'entre eux, M. Strebel, qui a suivi les vac-
cinations dans le Pays de Gex, n'a pas eu de peine à
leur démontrer les avantages et la facilité de l'opé-
ration. Quant aux amodieurs gessiens, ils comptent
que le printemps prochain, le vétérinaire de l'arron-
dissement vaccinera lui-même avec le virus atténué
par MM. Arloing et Cornevin.

Chronique judiciaire.

Un libertard, qui avait quitté le cercle de l'*Union*,
devait pour cette retraite, à teneur des statuts, payer
un certain montant. Mais le débiteur, croyant que
tout est permis à ceux qui ont le bonheur de faire
partie du Cercle catholique, restait sourd aux récla-
mations qui lui étaient adressées à l'amiable. Pour
astreindre cet honnête homme à s'acquitter de sa
dette, il fallut donc recourir au papier timbré. Comme
chat échaudé craint l'eau froide, notre homme paya
alors capital et frais. Tout est bien qui finit bien.
Affaire réglée, et n'en parlons plus.

Je me trompe, les libertards sont des hommes à
surprises: savez-vous ce que fit notre déserteur de
l'*Union*, après avoir acquitté sa dette au vu du papier
timbré? Il s'en alla chez le juge de paix (inutile de
dire que ce magistrat appartient au N° 13), lui expose
que le mandat de l'avocat de l'*Union* ne renferme
pas la désignation de l'émolument dudit mandat, bref,
qu'il y manquait une virgule, et requiert de son frère
in Christo, la condamnation à une amende de 10 fr.,
malgré qu'il eut payé les frais de ce mandat sans
réclamation et sans exiger que la liste de frais fût
fixée par le juge. Aussitôt fait que dit: notre juge de
paix tètepet, sans citer le contrevenant, sans procé-
dure et sans motif aucun, condamne l'avocat à la dite
amende.

Ce n'est que quelque temps après et sur une invi-
tation du receveur d'Etat pour venir payer l'amende,
que l'avocat apprend sa condamnation. Ce dernier
se rend alors au greffe, y demande explication et
copie, afin de savoir au moins contre quel article du
décalogue libertard il a péché. On lui remet copie de
l'admirable sentence. Mais le juge apprend qu'on
vient de requérir cette copie; il a un vague pressen-
timent d'avoir commis une bévue (on ne compte plus
les récidives), et le voilà qui court après l'avocat con-
damné, porteur du corps du délit! Il lui demande s'il
aurait peut-être quelque intention récursoire, si cette
condamnation lui serait peut-être désagréable, pour-
quoi il a pris la peine d'en demander copie; il lui
offre même de biffer ce fameux arrêt et de recom-
mencer la danse, lui promettant, cette fois, de ne pas
oublier la citation du prévenu et la règle *audiatur et*
altera pars! Rien n'y fit, notre avocat lui tira sa révé-
rence et lui dit: votre sentence m'appartient, je vais
en demander la nullité et, en attendant, je la mettrai
dans ma collection des combles judiciaires.

Au fond, ce juge de paix est un excellent homme,
un homme instruit même, un homme à la mode. Dé-
cidément, ils ont tous la berlue, ces libertards, oh ils
l'ont!

ÉTRANGER

Allemagne. — Le *Journal de Francfort* dit
que l'auteur présumé de l'explosion de dynamite
du bâtiment de police à Francfort a été arrêté à
Hambourg. Il serait originaire de la Saxe, connu
comme anarchiste et aurait fait le voyage de Franc-
fort exprès pour accomplir l'attentat.

On assure qu'il a des complices que l'on recherche
encore. Toutefois l'individu arrêté nie être l'auteur
de l'attentat.

Italie. — Depuis quelques jours, le Vésuve est
très actif. Des fumées épaisses s'échappent des cra-
tères. La lave tombe au-delà de l'observatoire.

On craint une éruption violente.

Les habitants des environs sont en proie à la plus
grande panique.

Egypte. — Les nouvelles de ce pays sont fort
graves. Elles annoncent que l'ordre a été donné
de ramener les onze mille personnes de tout âge
et de tout sexe qui composent la population non
musulmane de Khartoum, c'est-à-dire les commer-
çants européens et les cophtes, tous ceux que mena-
cent le cimeterre du Mahdi. Les canons seront
encloués, les poudres noyées. Ainsi l'abandon de
cette ville est décidé et il n'y a plus à y revenir. On
se bornera à protéger Souakin et Massaouah; les
garnisons de Tokar et de Sinkat seraient retirées, et
Baker pacha aurait reçu l'ordre de les ramener
après les avoir débloqués. C'est une retraite com-
plète et sur toute la ligne.

— Le *Times* donne des nouvelles de Khartoum,
d'après lesquelles les insurgés avancent sur les deux
rives du Nil Bleu; ils ont pillé Helouan; le télégraphe
de Sennaar est constamment coupé.

Le *Daily News* dit que la porte n'interviendra
pas au Soudan.

Le bruit court que les tribus de Tripoli marchent
vers le Mahdi.

Le Mahdi a demandé une rançon de deux mille
livres sterling pour cinq religieuses et quatre prêtres
tombés en son pouvoir. Le consul autrichien au
Caire a ouvert une souscription pour réunir cette
somme.

Espagne. — L'ancien chef du gouvernement ré-
publicain, M. Emile Castelar, a déclaré dans les cor-
tès, c'est-à-dire dans la Chambre des députés de la
nation, qu'il blâmait le voyage du roi à Berlin et
qu'il l'envisageait comme une insulte à la France et
une injure à la nation espagnole.

Castelar a été rappelé à l'ordre.

D'un autre côté, on annonce qu'un ancien ministre
du gouvernement républicain, M. Martos, adhère for-
mellement à la monarchie du roi Alphonse.

M. Théraulaz n'a-t-il pas, lui aussi, chez nous, ad-
héré à la monarchie Soussens?

Domaine à louer.

On offre à louer un beau domaine de la contenance de 40 poses en un seul mas, avec habitation et granges, situé à proximité de la ville de Bulle. Entrée en jouissance à volonté. Ecoulement facile et assuré des produits de la ferme. S'adresser au Notaire FAVRE à Bulle. [715]

MAGASIN DE PARFUMERIE

Aimé MARGOT, COIFFEUR A BULLE

Grand assortiment de Brosserie et de Peignes en ivoire, écaille, buffle, corne d'Irlande, etc.

Jolies Boîtes garnies de Parfumerie pour Etrennes.

Choix immense de Savons fins et ordinaires, depuis 10 cent. pièce.

Toutes les spécialités de PARFUMERIE connues et recommandées. [664]

Plus de cheveux gris par le BROW'S CAPILLAIRE, 2 fr. 75 le flacon.

Attention!

APPAREILS ANTI-GOUTTEUX.

Conformément au vœu exprimé par beaucoup de personnes souffrant de la goutte et du rhumatisme de pouvoir se procurer plus facilement les appareils universellement estimés de W. Donnerstag, et en même temps pour déjouer et empêcher plus énergiquement les nombreuses contrefaçons qui se sont déjà produites en Suisse, je me suis décidé à quitter momentanément la Fabrique de mon père W. Donnerstag de Stettin, seul inventeur, pour me rendre à Bâle et y organiser un dépôt. Les expéditions des appareils se feront ainsi sous ma surveillance personnelle, ce qui assurera au public la meilleure garantie de recevoir toujours de véritables appareils Donnerstag.

On peut donc dès à présent s'adresser au soussigné pour recevoir ces appareils franco contre remboursement ou mandat-poste, aux prix de fr. 10 pièce et de fr. 30 pour 5 pièces, dans toute la Suisse.

(H. 10062 X.)
(665)

Richard Donnerstag, à Bâle,
St-Clara Strasse, 26.

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle. [414]

Attention! APPAREILS ANTIGOUTTEUX.

Les Appareils de Wilh. Donnerstag, seuls véritables et universellement réputés comme le meilleur et unique remède contre la goutte, les rhumatismes, etc., sont livrés pour toute la Suisse par le soussigné de sa succursale de Bâle.

(H 151 X) 707]

Richard Donnerstag,
Bâle, Clara-Strasse, 26.

LE DERMATOLIP du Dr Wander (meilleure huile pour le cuir)

amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Metler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg. (H 1660 Y) [484]

A vendre

un bon tas de fumier. [699]
S'adresser au bureau du journal.

ECHALAS.

On demande à acheter une fourniture de 100,000 échallas. Adr. les offres franco à M. Th. Henrioud, Hôtel de Commune à Allaman (Vaud) avec les prix et les conditions de paiement. (H 202 X) [703]

A louer

pour le 1^{er} Mars, un petit appartement. S'adresser à M. Charles Glasson, à Bulle. [702]

A vendre ou à louer

l'Hôtel du Sapin, situé au centre du village de Charmey. Les mises auront lieu au dit Hôtel le 11 Février prochain, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

ANDREY, notaire.

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. MOREL

On demande

à acheter d'occasion un établi de menuisier. S'adresser au bureau du journal. [710]

Cassée

Dimanche 27 Janvier 1884

à la Pinte Gruérienne

à LA-TOUR-DE-TRÈME.

Les amateurs sont cordialement invités. [713]

BLANC, pintier.

On demande

à louer un magasin avec logement à la ville ou à la campagne. S'adresser au bureau du journal. [711]

Perdu

une épingle en or, entre Echarlens et Marsens.

La rapporter au bureau du journal contre récompense. [714]

Mises publiques.

Jeudi 24 courant, de 10 à 3 heures du jour, on exposera à vendre en mises publiques au Café du Cheval Blanc à Bulle, la Montagne dessous, sise à 1/4 d'heure de la route.

Bellegarde, le 14 Janvier 1884.

708] Christ BUCHS, à la Goheit.

Mont d'Or

de 3 à 4 Kilos

en vente à l'Hôtel du Cheval Blanc à Bulle [712]

au prix de fr. 1. 40 le kilo.

Extrait de Présure.

(Produit Danois)

Le meilleur qui existe, surtout remarquable par son riche rendement, par son efficacité constante et par son bon marché. Un litre suffit pour coaguler plus de 10,000 litres de lait écrémé.

Colorant pour beurre et pour fromage.

Spécialement recommandé pour les beurres et fromages destinés à l'exportation. Préparation nouvelle, composition la plus saine et la plus propre, emploi le plus économique.

Seul dépositaire:

Charles LAPP,
Droguiste à Fribourg.

709]

On demande

à acheter des Actions du Crédit Gruérien et de la Banque populaire de la Gruyère.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [717]

A LOUER

un appartement de 1^{er} étage, neuf, composé de 3 chambres, cuisine, cave et galetas. [616]

S'adresser au bureau du journal.

Chez J. MOREL-BADOUX

à Bulle:

Farines diverses, Maïs, Son et Avoine.

Tourteaux de Sésame, 1^{re} qualité. [585]

A vendre

faute d'emploi, un métier de tissand avec outillage au complet, en bloc ou séparément. [704]

S'adresser au bureau du journal.

J. CHAVAILLAZ à ROMONT:

Engrais chimiques de la Fabrique de Fribourg, de 14 à 25 fr. les 100 kil. Tourteaux et Farine de Lin. Tourteaux de Sésame du Levant.

Ciment Porte-de-France, chaux grasse, chaux blutée, gypse à plâtrer, litteaux, etc. [698]

Avis aux Commerçants.

Un homme d'une trentaine d'années, marié, ayant des aptitudes commerciales, désire se placer dans un bureau ou dans un magasin. Il s'associerait au besoin et ferait l'apport d'un petit capital. S'adresser au journal. [701]

A louer

un petit logement pour des personnes tranquilles. [700]

S'adresser au bureau du journal.

A vendre

15,000 pieds de bon foin et 6,600 pieds de bon regain, à consommer sur place ou à distraire en bloc ou séparément, depuis 300 pieds, si on le désire. [671]

S'adresser à Isidore Glasson, à Bulle.

A louer

la ferme de Ferpicloz. Contenance environ 100 poses. [684]

S'adresser au notaire Menoud à Bulle ou à Etienne Castella à Ferpicloz.

Vacherins

de montagne pour la fondue se trouvent chez MM. GLASSON frères, à Bulle. [660]

AVIS

aux fabricants de fromages.

M. Victor Sallin, 10, bd. Liberté, à Marseille, ayant un grand débouché pour l'exportation des fromages gras, demi-gras et maigres, se charge de la vente de ces produits à des conditions très avantageuses. Paiement moitié comptant à réception; le solde après la vente. (H 8350 X) [567]

A VENDRE

un solide char à deux chevaux avec brancard et branle.

Le bureau du journal indiquera. [583]

Scierie.

On offre à vendre une Scierie située aux Granges près Bulle. S'adresser au bureau du journal.

Avis aux cultivateurs.

La Filature de lin Burgdorf à Burgdorf (Berne) se charge, comme par le passé, du filage à façon du lin, du chanvre et des étoupes. Elle est à même de produire du bon fil, propre et régulier. Les matières sont filées dans leur longueur naturelle. Sur demande l'établissement fait aussi la toile. — Prix modérés.

Dépôt: chez M. Eugène Wäber, à Bulle. (H 1865 Y) [547]

EN VENTE

à l'imprimerie de la GRUYÈRE:

Carnets de Laiterie,

imprimés sur beau papier, à 20 cent. l'exemplaire. — Rabais par douzaines.

Etiquettes gommées

pour vins.

Etrennes fribourgeoises pour 1884.

PRIX DE
Pour la Suisse
»
Pour l'Etranger
Prix du
On s'abonne

Hélas!
encore un
blique! O
quaient
geoises. I
lances av
examinat
dèle; les
récrimina
que M. Pr
pour dent
de l'instru
aussi au f
l'autorité
heureux c
teur allai
digne de
pables, in
bonnes r
mains. O
arrive de
par le Va
que nous
bienpubli
majorité
beau dire
ont dépas
Ainsi,
Fribourg
lentes et
truction p
fit tant de
tuteurs q
inspecteur
choir), qu
rang, apr
M. Schall

CHAS

Cependant
les recettes
mettre men
notre trésor
nouveaux,
souliers. U
— Frère,
pondit.
— On me
— Guille
quand nous
la faim, et
Guillaum